

DEFINITIONS SIMILES DES PRINCIPALES TERMES
CONCERNANT L'INITIATION A LA CONNAISSANCE
ET A LA DELIVRANCE DU MEDICAMENT

REMARQUES :
1) - Les mots soulignés se rapportent à des termes plus spécifiquement techniques
2) - L'abréviation N.D. placée à côté d'un mot indique que ce mot est un nom déposé.

A

ABORITIF : substance qui provoque l'avortement.

ADSORPTION : ensemble des mécanismes de transport par lesquels une substance arrive au niveau de la circulation sanguine.

ACCESSOIRE : objet ou instrument destiné à faciliter l'administration des traitements présentés au malade (ex : seringue, poire à lavement)

ACUPUNCTURE : méthode thérapeutique d'origine chinoise, qui consiste à piquer des aiguilles en certains points du corps sur des alignes forces vitales.

ADJUTIF : substance appartenant à une liste positive et incorporée volontairement à un médicament ou à un aliment pour conférer, maintenir ou améliorer une caractéristique donnée.

ADJUVANT : substance, non indispensable, incorporée volontairement à un médicament pour conférer ou renforcer une caractéristique donnée.

ADSORBANT : substance poreuse ou pulvérulente (charbon de bois, noir animal) qui adsorbe une phase gazeuse (dégazée) ou une phase liquide (adsorption sélective d'un corps dissous).

ADSORPTION : phénomène physique de rétention d'un gaz ou d'un liquide au niveau d'un solide.

AEROSOL MEDICAMENTEUX : forme pharmaceutique obtenue par dispersion dans l'air de très fines gouttelettes liquides, de diamètre moyen inférieur à 5 microns et contenant un ou plusieurs principes actifs. (administration pulmonaire et transpulmonaire).

AGGLUTINANT : (Glutinium : colle) substance utilisée en phase liquide et capable de favoriser la liaison des particules entre elles.

ALAMBIC : terme ancien d'origine arabe, désignant un appareil permettant de réaliser soit une distillation simple, soit une distillation par entraînement à la vapeur.

ALCALOÏDE : substance organique azotée, à réaction plus ou moins basique, douée d'une forte activité physiologique (ex : strychnine).

ALCOOLAT : forme pharmaceutique obtenue par distillation de l'alcool éthylique sur une ou plusieurs substances médicamenteuses (drogues végétales fraîches ou sèches).

ALCOOLATURE : forme pharmaceutique résultant d'un traitement extractif exercé par l'alcool éthylique (ex : macération) sur des drogues fraîches ou stabilisées.

ALCOOL : non donné autrefois aux simples solutions de principes médicamenteux dans l'alcool.

ALCOOMÈTRE : (densimètre à alcool) : aréomètre appareil destiné à mesurer le degré alcoolique (proportion d'alcool dans un mélange eau-alcool éthylique).

- ALCIE : - douleur sans lésion organique.
- souvent utilisé comme suffixe indiquant la douleur (ex : Gastralgie).
- ALLERGIE : substance susceptible de provoquer une allergie dans un organisme (ex : pollen).
- ALLERGIE : intolérance due à une sensibilisation antérieure à une substance étrangère à l'organisme.
- ALLOPATRIE : (de allos : autre et pathos : maladie)
thérapeutique qui consiste à traiter un malade avec des médicaments qui s'opposent aux symptômes de la maladie (contraire par les contraires).
- APHYRIE : à la fois hydrophile et lipophile.
- APPOULE : récipient en verre à parois minces dont la fermeture, après remplissage, est obtenue par fusion du verre. Le contenu est prélevé après rupture de l'enveloppe, mais en une seule fois.
- AVABOLISME : transformation des matériaux nutritifs en tissu vivant. C'est la première étape du métabolisme.
- ANALGESIQUE : substance qui abolit la sensibilité à la douleur.
- ANALEPTIQUE : substance qui rétablit les forces et stimule le fonctionnement des divers organes (analeptique cardiaque).
- ANDROGENE : se dit d'une substance provoquant l'apparition des caractères sexuels masculins.
- ANESTHESIQUE : (anesthesia : insensibilité) substance médicamenteuse utilisée pour provoquer la disparition de plusieurs types de sensibilité, générale ou locale.
- ANDREIE : (orexis : appétit) perte de l'appétit.
- ANDREIENNE : substance qui engendre une perte de l'appétit.
- ANTAGONISME : action pharmacodynamique opposée de deux substances médicamenteuses
- ANURIE : absence d'élimination urinaire.
- ANALGÉSIQUE : substance qui calme la douleur.
- ANTHELMINTIQUE : vermifuge.
- ANTACIDE : substance administrée par voie orale afin de diminuer l'acidité gastrique par neutralisation des ions H⁺.
- ANTIBIOTIQUE : substance d'origine biologique (microorganismes) ou d'origine synthétique susceptible d'entraver le développement et la multiplication de certains germes pathogènes (bactéries ou microorganismes) voire de les détruire.
(ex : pénicilline - Chloramphénicol).
- ANTICOAGULANT : substance qui retarde l'apparition du caillot sanguin.
- ANTI-DIARRHEIQUE : substance qui arrête la diarrhée.

- ANTIDOTE : substance capable de neutraliser un toxique donné.
- ANTIDYSPEPTIQUE : médicament administré par voie orale pour traiter les troubles digestifs, plus particulièrement gastriques.
- ANTILEPTIQUE : médicament utilisé pour prévenir ou arrêter les nausées et les vomissements.
- ANTIFONGIQUE : substance détruisant les champignons et levures responsables des mycoses (fungicide) ou empêchant leur croissance et leur multiplication (fungistatique).
- ANTIHÉMORECTIQUE : substance qui arrête les hémorragies.
- ANTIMALARIQUE : antipaludique. Substance utilisée dans le traitement et la prophylaxie du paludisme ou malaria.
- ANTIOXYDANT : substance capable de s'opposer aux phénomènes d'oxydation.
- ANTIPLHOCISTIQUE : substance capable de combattre l'inflammation.
- ANTIPTURNICIDE : substance capable de combattre les démangeaisons.
- ANTIPTYRETIQUE : substance qui abaisse les excès de température sans agir sur la température normale.
- ANTIRHUMATISMALE : substance active sur les manifestations articulaires ou pério-articulaires douloureuses.
- ANTI-SEPTEQUE : substance qui empêche la prolifération des germes pathogènes à l'intérieur de l'organisme ou à sa surface.
- ANTISYPHODIQUE : substance qui empêche les contractures (spasmes).
- ANTI-SUDORIFERE : substance qui combat la sécrétion sudorale.
- ANTISYPHILITIQUE : substance active sur Treponema pallidum, agent de la syphilis.
- ANTITRAUMATIQUE : substance active sur les contusions.
- ANTITUBERCULEUX : substance active sur Mycobacterium tuberculosis ou bacille de Koch, agent de la tuberculose.
- ANTI-TUSSIF : substance active contre la toux.
- ANTI-VOMITIF : antiémétique (voir émétique).
- APNEE : interruption de durée variable de la respiration.
- APYROGENE : dépourvu de substances pyrogènes (voir pyrogène).
- AREOMETRE : (densimètre) appareil gradué en masses volumiques à une température de référence servant à déterminer la densité des liquides végétaux.
- AROMATHEKAPTE : emploi thérapeutique des essences aromatiques extraites des végétaux.
- AROMATISANT : drogue, substance et mélange naturel ou synthétique destiné à être introduit dans certains médicaments pour en masquer ou en améliorer la saveur ou l'odeur.

ASPECTE : absence de micro-organismes dans un milieu déterminé
 : méthode de protection destinée à empêcher des pertes d'infecter un organisme ou un élément inerte (matériel, milieu de culture).
 ASEPTIQUE : dépourvu de germes vivants.

ASTRINGENT

: substance qui resserre, diminuant ainsi la perméabilité membranaire (utilisée localement pour sécher une plaie ou par voie digestive comme antidiarrhéique).

ATTENTION

: (de ad : à, terere : broyer) contusion par écrasement.

ATMOCLAVE

: enceinte sous pression permettant de stériliser à la vapeur, à une température dépendant de la pression appliquée.

AZYME

: pain azyme. Fabriqué sans levain (voir cachets).

B

BALSAMIQUE

: qui a un effet favorable sur les muqueuses trachéo-bronchiques.

BADRE

: produit végétal naturel de composition commune renfermant des résines, des oléo-résines, des huiles volatiles et des principes aromatiques.

BECHIQUE

: antitussif léger.

BIODISPONIBILITE

: caractéristique d'un principe actif administré à un individu, indiquant selon quelle cinétique et selon quelle proportion par rapport à la dose administrée, ce principe actif atteint la circulation générale.

BIOCALENTOUR

: discipline pharmaceutique étudiant l'influence de la formulation et du mode de fabrication d'une forme pharmaceutique sur son activité thérapeutique.

BIOPHARMACIE

: discipline ayant pour objet l'étude de tous les effets possibles des formes pharmaceutiques sur la réponse biologique (biopharmacologie galénique) ainsi que de tous les facteurs physiologiques possibles qui peuvent influencer le principe actif présent dans la forme pharmaceutique elle-même (biopharmacie clinique).

BPC

: récipient qui porte à sa partie inférieure un cuveau, utilisé pour administrer un lavement.

BPL (médicamenteux)

: forme pharmaceutique à usage vétérinaire ressemblant à une grosse pilule de 30 à 60 g, destinée aux grands animaux.

BOUCHE

: forme pharmaceutique ayant l'apparence d'un petit cylindre plein, de grandeur variable, flexible, effilé en cône, destinée à être introduite dans les cavités naturelles.

BRONCHODILATEUR : qui dilate les bronches.

C

CACHET

: forme pharmaceutique unitaire constituée de 2 cupules de pain azyme de forme ronde, plates sur leurs bords et concaves dans la partie centrale, destinée à recevoir des médicaments solides.

CANULE

: accessoire permettant d'injecter un liquide dans une cavité naturelle.

CAPSULE

: forme pharmaceutique unitaire constituée d'un globe creux de forme variée, dont la cavité est remplie d'une substance médicamenteuse et dont l'enveloppe est constituée de gélatine.

CARDIOTONIQUE

: médicament qui renforce la contractilité du myocarde.

CANINATIF

: substance ayant la propriété de provoquer l'expulsion des gaz intestinaux.

CATCUT

: fil à ligature résorbable.

CATAPLASME

: préparation topique de la consistance d'une bouillie épaisse formée le plus souvent de farine de lin et de moutarde.

CATARACTE

: inflammation des muqueuses avec hypersecretion des glandes de la région enflammée.

CÉPHALÉE

: douleur violente et tenace de la tête.

CERAT

: préparation destinée à la voie externe (pommade) ayant pour base un mélange de cire et d'huile pouvant servir d'excipient à diverses substances médicamenteuses.

CHOLAGOQUE

: substance qui facilite l'évacuation de la bile des voies biliaires extra-hépatiques, surtout de la vésicule.

CHOLESTIQUE

: substance qui augmente la sécrétion de la bile.

CIGARETTES MEDICINALES

: préparations faites de feuilles végétales découpées en fines lamères, desséchées, pressées en cylindres et entourées de papier fin spécial, destinées à laisser échapper leurs principes médicamenteux dans la fumée de combustion pour être absorbés par les voies respiratoires.

CIRRHOSE

: dégénérescence hépatique.

CLYSTERE

: appareil ancien permettant l'administration de lavement et par extension le lavement lui-même.

COAGULANT

: hémostatique : substance qui facilite la formation de caillots sanguins.

COLLYRIE

: forme pharmaceutique de consistance semi-liquide destinée à être appliquée sur les conjonctives et les parties internes de la cavité buccale.

COLLYRE

: forme pharmaceutique destinée au traitement des affections des yeux (collyres secs, mous, liquides, gazeux).

COMPRESSES

: morceaux de tissus divers et de dimensions variables que l'on applique en pansements sur une partie du corps (ex : compresse de gaze).

CONFORMES

: forme pharmaceutique de consistance solide, contenant chacune une unité de prise d'une ou plusieurs substances actives, obtenue en agglomérant par compression, un volume constant de particules.

CONTE-CONTE

: instrument normalisé utilisé pour la mesure en volumes. Il est constitué d'un tube en verre auquel est soudé un tube d'écoulement.
- Le diamètre extérieur du tube d'écoulement doit être de 3 mm.
- Le diamètre intérieur doit être de 6/10ème de mm.

CONTEIN

: choix répétés sur une face dure.

CREME DERMATIQUE

: pomnade de consistance molle dont la phase aqueuse est importante.

CRIN CHIRURGICAL

: fil pour ligature obtenu par étirage de la glande séricigène du ver à soie.

CRYODESSICCATION : dessiccation par le froid (voir lyophilisation).

D

DECANTATION

: opération visant à séparer deux phases.

DECOCTION

: opération de dissolution extractive par mise en contact, un certain temps, de la substance à extraire et du solvant, à la température de l'ébullition.

DELLIEMENT

: désaggrégation d'un comprimé.

DENSIMETRE

: appareil utilisé pour mesurer la densité d'un liquide.

DEPENDANCE

: a) psychique : désir irrésistible de répéter les prises de produit afin de retrouver les sensations agréables ou extraordinaires qu'il est capable de donner.
b) physique : état adaptatif caractérisé par l'apparition de troubles physiques, parfois intenses lorsque l'administration du produit est suspendue brusquement.

DERMATIF

: substance qui élimine les toxines de l'organisme.

DERMATITE

: dermatose : inflammation de la peau.

DIALYSE

: méthode de séparation des substances dissoutes consistant à les faire passer à travers une membrane semi-perméable.

DIAPHORÈSE

: transpiration abondante.

DIGESTION

: opération de dissolution extractive par mise en contact de la substance à extraire et du solvant maintenu à une température inférieure à l'ébullition, pendant un certain temps.

DISPERSION

: division d'un produit dans un milieu fluide.

DISSOLUTION

: opération de dispersion d'un solide à l'état moléculaire dans un liquide afin d'obtenir une solution.

DIURÈSE

: élimination urinaire.

DIURÉTIQUE

: substance augmentant l'élimination urinaire.

DRAGÉE

: forme pharmaceutique unitaire constituée d'un comprimé dont la surface est recouverte de plusieurs couches de sucre (enrobage au sucre).

DRAIN

: tube de caoutchouc, de verre ou de toute autre substance facile à stériliser, percé de trous le long de sa paroi et destiné à assurer l'élimination des sérosités.

DRASTIQUE

: purgatif énergique.

DURULES N.D.

: comprimés à matrice plastique insolubles dans les sucres digestifs, pouvant apparaître dans les fèces inchangés bien qu'ayant libéré leur principe actif (comprimé ne se désagrégeant pas).

DYSPEPSIE

: digestion difficile.

DYSPHAGIE

: difficulté de manger.

E

ELECTUAIRE

: préparation ayant la consistance de pâte molle, composée de poudre très finement divisée, dispersée dans du sirop ou dans un mellilte (très employé autrefois).

ELIXIR

: préparation liquide, formée d'une ou de plusieurs substances dissoutes dans l'alcool et renfermant du sucre en moins grande quantité que les sirops.

EMETIQUE

: substance qui provoque le vomissement.

EMMENAGOGUE

: substance qui provoque ou régularise le flux menstruel.

EMOLLIENT

: substance qui relâche et amollit.

EXPLAÏRE

: préparation de consistance ferme mais plastique pouvant se façonner et destinée à être appliquée sur la peau.

EMULSION

: préparation obtenue par dispersion d'un liquide dans un autre liquide non miscible.

EMBOCATION

: préparation huileuse ou graisseuse destinée à être appliquée sur une partie du corps pour la détendre, l'adoucir et l'assouplir.

ENROBAGE

: opération ayant pour but de recouvrir d'une enveloppe protectrice (ex : enrobage gastro-résistant).

ESPECES

: mélange de plantes ou de parties de plantes desséchées, mondées ou concassées, homogène, destiné à préparer des infusés, macérés etc ...

ESSENCE
OU MATIÈRE ÉSSENTIELLE

: produit d'origine végétale, de composition complexe, très odorant, volatil, entraînable à la vapeur d'eau bien qu'insoluble dans l'eau.

EXPERTIQUE

: substance qui excite les fonctions digestives et facilite la digestion.

EXCIPIENT

: (de excipere : recevoir)
matière première "inerte", pouvant être utilisée dans la formulation et la fabrication d'une forme pharmaceutique, et pouvant modifier de façon importante l'activité du principe actif.

EXPECTORANT

: substance qui favorise la fluidification des sécrétions bronchiques.

EXPRESSION

: opération qui consiste à exercer une pression sur une substance molle ou solide pour en extraire un ou plusieurs liquides.

EXTRAIT

: préparation de consistance variable obtenue par épuisement de diverses matières premières par l'eau, l'alcool ou l'éther puis par concentration du liquide obtenu.

F

FACONNITE

: personne travaillant à façon, c'est-à-dire qui réalise certaines opérations industrielles pour le compte d'une autre.

FILS POUR LIGATURES

: matière chirurgicale stérile, utilisée soit pour ligaturer les vaisseaux sanguins, soit pour rapprocher les bords d'une plaie, soit pour suturer les éléments anatomiques dissociés lors d'une intervention chirurgicale.

FILMOCÈRE

: matière première (type polymère) appliquée soit en dispersion aqueuse, soit en solution dans un solvant, sur un comprimé afin de l'enrober.

FILTATION

: opération qui consiste à faire passer un liquide à travers un substrat poreux pour retenir les particules en suspension.

FORME PHARMACEUTIQUE

: - état sous lequel sont réunis les constituants du médicament en vue de leur administration (ex : comprimés).
- système de délivrance du principe actif à l'organisme.

FUMIGATION

: procédé destiné à disperser dans l'atmosphère des gaz ou des vapeurs obtenus soit par volatilisation par la chaleur, soit par réaction chimique.

GALACTOOCQUE

: substance qui favorise la sécrétion lactée.

GANGARISME

: préparation liquide, destinée au lavage de la bouche ou de la gorge. Il ne doit pas être avalé.

CASTRO-RESISTANT

: entérique, qui résiste au suc gastrique.

GATE

: tissu de coton à mailles plus ou moins serrées, blanchi et rendu hydrophile.

GEL

: préparation de consistance spéciale (molle et visqueuse) réalisée à partir de substance animale, végétale ou semi-synthétique gonflant au contact de l'eau.

CELLULE

: capsule dure ou capsule par embollement : forme pharmaceutique unitaire constituée de deux demi-capsules de diamètre légèrement différent, s'emboîtant l'une dans l'autre et utilisée pour administrer des mélanges de principes actifs pulvérulents.

CEPHOTHENAPIE

: emploi thérapeutique de jeunes pousses, radicules ou bourgeons

GIORBULES
HOMÉOPATHIQUES

: petites sphères de saccharose 85 % et de lactose 15 % imprégnées de principes actifs telles qu'il en faille 200 pour faire un gramme.

GLUCOSIDE

: substance élaborée par les végétaux, donnant du glucose par hydrolyse.

GLYCEROLÉ

: préparation de consistance semi-solide (gel) destinée à être appliquée sur la peau, à base de glycérine.

GLYCERITE

: taux de glucose dans le sang.

GLYCERIDES

: esters d'acides gras et de glycérol (utilisés comme excipients)

GLYCOSURIE

: taux de glucose dans les urines.

GOÛTTES

: préparations liquides destinées à être prises par goutte dans des liquides appropriés ou sur un morceau de sucre (ex : gouttes buccales).

GRAIN

: forme intermédiaire destinée à densifier les poudres, lors de la fabrication des comprimés.

GRANULATION

: opération permettant de transformer les particules de poudre en agrégats solides plus ou moins résistants et plus ou moins poreux appelés granulés (quelquefois grains).

GRANULE
(allopathique)

: petite pilule pesant habituellement 0,05 à 0,06 g (1 excipient étant à base de gomme et sirop simple). (Forme unitaire).

GRANULE
(homéopathique)

: petite sphère de saccharose (85 %) et de lactose (15 %) imprégnée de principe actif telle qu'il en faille 20 pour faire un gramme.

GRAINS

: préparations solides, obtenues par granulation, constituées principalement par du sucre et divers principes actifs (ou des substances liantes). Ils se présentent sous forme de petites grains de taille sensiblement uniforme, de forme plus ou moins allongée selon le mode de fabrication. (Forme multidosée).

GRANULOMETRIE

: mesure de la répartition de la taille et de la forme d'une population de particules ou de grains.

II

HEMATOPOIETIQUE

: qui concerne la formation des cellules sanguines.

HEMOSTATIQUE

= ANTIHEMORRAGIQUE : substance qui favorise la coagulation sanguine

HYPOGLYCEMIANT

: substance qui abaisse le taux de la glycémie (taux sanguin en sucre).

HOEOPATHEIE

: méthode thérapeutique reposant sur le principe de similitude et sur celui de l'infinitésimalité.

HORMONOTHERAPIE

: méthode thérapeutique utilisant les hormones naturelles ou synthétiques.

HYDROLAT

: ou eau distillée aromatique : forme pharmaceutique aqueuse chargée par distillation des principes volatils des végétaux.

I

IDIOSYNCRASIE

: disposition de chaque individu à réagir d'une façon qui lui est propre aux agents qui influencent son organisme.

INTOLERANCE

: réaction opposée par certains sujets à un agent extérieur coléré par la plupart des autres individus.

INFUSION

: opération de dissolution extractive obtenue en versant le solvant, porté à ébullition, sur la substance et en laissant refroidir.

INFUSAT

: extrait préparé avec des plantes fraîches granulées.

ISOSMOTIQUE

: se dit de deux solutions qui ont la même pression osmotique ou un même abaissement cryoscopique.

ISOTONIQUE

: se dit d'une solution qui se trouve en équilibre avec le milieu interne des érythrocytes (globules rouges) : problème de membrane par extension, se dit d'un liquide qui a même pression osmotique qu'un autre liquide.

ITERATIF

: qui est répété à plusieurs reprises

J - L

JULEP

: préparation type potion renfermant de la gomme.

LAVEMENT

: préparation liquide destinée à être introduite dans l'intestin au moyen d'une poire caoutchouc ou d'une canule reculée reliée à un bœc par l'intermédiaire d'un tube de caoutchouc.

LAXATIF

: qui purge légèrement.

LENTIF

: adoucissant.

LENTERULE (N.D.)

: comprimé à libération programmée composé de plusieurs sortes de grains différemment enrobés.

LIANT

: type d'excipient pour comprimé.

LIQONADE

: préparation liquide acidulée ayant des propriétés rafraîchissantes ou médicamenteuses, préparée par simple dissolution d'acide dans l'eau et additionnée de sirop de sucre.

LINIMENT

: préparation employée en onctions ou en frictions sur la peau.

LIXIVIATEUR

: appareil de dissolution extractive décrit par la Pharmacopée française.

LIXIVATION

= PERCOLATION : méthode de dissolution extractive, généralement par gravité, à chaud ou à froid, utilisant un lixiviateur dans lequel on place la poudre à extraire.

LOOCH

: préparation type potion, à base d'émulsion huileuse épaissie par un mucilage.

LOT

: quantité d'un médicament fabriquée au cours d'un cycle donné de fabrication. La qualité essentielle d'un lot de fabrication est son homogénéité.

LOTTION

: préparation liquide destinée à être appliquée sur la peau ou les muqueuses en tamponnements ou plus rarement en compresses.

LUBRIFIANT

: type d'excipient utilisé dans la fabrication des comprimés pour favoriser la compression.

LYOC

: forme médicamenteuse solide obtenue par lyophilisation, ayant l'aspect d'un comprimé.

LYODISPONIBILITE

: aptitude à la dissolution d'un principe actif vis-à-vis d'un solvant donné.

LYOPHILISATON

= CRYODESSICCATION : opération de dessiccation par sublimation sous vide d'un produit préalablement congelé.

N

NACÉRATION : opération de dissolution extractive consistant à laisser en contact, pendant un temps déterminé, le produit dont on veut extraire le ou les principes actifs dans un solvant à la température ambiante.

NACRE : préparation liquide obtenue à l'issue d'une macération.

NACREON : cylindre réalisé avec la masse pilulaire juste avant la division en pilules.

NALARIA : voir PALUDISME.

MATIERE MEDICALE : voir PHARMACOLOGIE.

MATIERE PREMIERE : tout produit entrant ou intervenant dans la fabrication d'un médicament (principe actif, excipient, solvant, colorant, conservateur, etc ...).

MELITE : préparation liquide de consistance sirupeuse due à une forte proportion de miel.

METABOLISME : ensemble des transformations subies, dans un organisme vivant, par les substances qui le constituent (comprendent l'anabolisme et le catabolisme).

MIXTATION : opération qui consiste à supprimer les parties inutiles (cri).

MOUSSE : préparation obtenue par dispersion d'un gaz dans un liquide.

MUCILAGE : préparation d'une consistance plus ou moins visqueuse due à des substances gommeuses ou mucilagineuses tantôt dissoutes, tantôt seulement gonflées dans l'eau.

MURCHISE : dilazation des pupilles (adjectif : mydriacique).

MUSCULATURE : substance qui provoque un relâchement musculaire.

MYOSIS : (contraire : mydriase) : constriction des pupilles (adjectif : myocique).

NEUTRALISATION : tolérance acquise aux poisons.

N

NEBULISATION : poudre sèche obtenue par nébulisation.

NEBULISATION : opération de dessiccation d'une solution dispersée à l'état de fines gouttelettes dans un courant d'air très chaud.

NOYAU : comprimé nu que l'on va enrober.

NUMERO DE LOT : inscription qui identifie un lot et permet de connaître aux fins d'enquêtes éventuelles toute la série d'opérations de fabrication et de contrôle qui a abouti à sa production.

O

OPOTHERAPIE : emploi thérapeutique de tissus, glandes ou organes sous forme de poudres ou d'extraits

ORALE (voie) : buccale ; per os ; administration par la bouche.

ORCHITE : inflammation des testicules.

ORGANOTHERAPIE : emploi thérapeutique de tissus, glandes ou organes administrés à l'état cru.

OSMOSE : phénomène physique observé lorsque deux solutions de concentration différente sont séparées par une membrane semi-perméable qui laisse passer le solvant de la solution la moins concentrée vers la plus concentrée jusqu'à ce que l'on obtienne des concentrations identiques.

OVULE : préparation de consistance molle ou solide à laquelle on donne, en la coulant dans des moules appropriés, une forme qui facilite son introduction dans le vagin.

P

PALUDISME : MALARIA : maladie provoquée par diverses espèces de plasmodium.

PAQUET : préparation unitaire obtenue en divisant des poudres simples ou composés afin d'en faciliter la prise et d'assurer un dosage plus précis, le contenant étant rigide.

PARENTERAL : (par entéro) qui s'effectue par une autre voie que la voie digestive. (administration parentérale : par injection S.C., I.V., I.M.)

PÂTE : préparation de consistance semi-molle composée d'eau, de gomme, de sucre et de principe actif.

PÂTE DERMIQUE : pommeade renfermant une forte proportion de poudres.

PELLET = IMPLANT : petit comprimé stérile destiné à être placé sous la peau après incision.

PERCOLATION : voir lixiviation.

PERCUTANEE : qui se fait à travers la peau (en parlant de l'absorption d'une substance à travers la peau intacte).

PERFUSION : injection d'un liquide stérile dans les veines ou à travers un organe.

PERLINGUALE : sublinguale (voie) : voie d'administration des médicaments à travers la muqueuse qui se trouve sous la langue. Les principes actifs arrivent ainsi directement dans la circulation générale.

PER OS : par voie buccale.

PHARMACOCINETIQUE : dynamique du devenir in vivo du médicament correspondant à la superposition de quatre phénomènes simultanés : absorption - distribution - métabolisation et excrétion).

PHARMACODEPENDANCE : état psychique, parfois physique, d'un individu consécutif à l'usage plus ou moins prolongé d'un médicament caractérisé par le fait qu'il ne peut plus se passer de ce médicament.

PHARMACODYNAMIE : étude expérimentale des effets physiologiques des médicaments.

PHARMACOGNOSIE : MATIERE MEDICALE : étude de toutes les matières premières naturelles utilisées en thérapeutique (végétales et animales).

PHARMACOLOGIE : étude générale des médicaments.

PHARMACOLOGIE CLINIQUE : étude sur l'homme de l'action des médicaments.

PHARMACOPEE : recueil officiel relatif au médicament dont le contenu présente un caractère obligatoire dans un secteur géographique donné.

PHYTOPHARMACE : étude des médicaments destinés à traiter les plantes.

PHYTOTHERAPIE : utilisation des plantes en thérapeutique.

PILULES : préparation unitaire ayant la forme de petites masses sphériques d'un poids variant entre 100 et 500 mg que l'on doit avaler.

PISTACHE : opération ayant pour but de préparer en la triturant et en l'écrasant une masse pilulaire homogène de consistance convenable.

PASNDYSE : phénomène d'osmose à travers la membrane des cellules.

POISON : substance susceptible de modifier, d'altérer ou de tuer la vie de l'être ou des différentes parties qui entrent dans sa constitution.

POURLADE : préparation de consistance molle, destinée à être appliquée sur la peau et les muqueuses, constituée d'excipients simples ou complexes, au sein desquels se trouve dispersé ou dissous un ou plusieurs principes actifs.

POSOLOGIE : étude des doses auxquelles doivent être administrés les médicaments; par extension les doses elles-mêmes.

POURON : préparation aqueuse sucrée contenant un ou plusieurs principes actifs et que l'on administre par cuillerées. (Forme multidosée).

POUDRE : préparation dans laquelle les drogues d'origine végétale, animale ou chimique sont amenées à un degré de division suffisant (pas plus de 5 % de la poudre > à 1250 microns) pour assurer leur homogénéité et pour faciliter leur administration.

POURINTEL : four de stérilisation par la chaleur sèche, à chargement horizontal.

PRINCIPE ACTIF : substance susceptible de faire cesser ou de prévenir un trouble déterminé de l'organisme.

PUR-PATION : opération de réduction en bouillie de riséus frais animaux ou végétaux.

PURIFICATION : opération de réduction en poudre d'un solide ou en gouttelettes d'un liquide.

PURGATIF : substance qui provoque l'évacuation du contenu intestinal.

PYROGENE : produit de dégradation de microorganismes, parfois contenus dans les solutés injectables, susceptible de provoquer des réactions fébriles.

REPETARS (N.D.) R : comprimés à libération programmée.

RESOLUTIF : substance qui calme une inflammation.

REVULSIF : substance qui provoque un afflux sanguin en un point plus ou moins éloigné d'un organe malade dans le but de le décongestionner.

RHINOPHARINGEE (voie) : voie d'introduction de médicaments par le nez ou le pharynx.

S

SACCHARINES GRANULES : préparations solides constituées principalement par du saccharose, renfermant divers principes actifs, obtenus par granulation. (forme multidosée).

SCREENING : ensemble de tests pharmacodynamiques permettant de mettre en évidence l'action pharmacodynamique d'un médicament.

SEDATIF : substance qui modère l'activité d'un organe ou d'une fonction.

SEPTIQUE : non stérile.

SERUM : préparation obtenue à partir du sérum d'animaux immunisés et capable de créer une immunité provoquée passive. Le sérum (stéroïdrique) protège l'organisme immédiatement mais pendant peu de temps.

SINAPISME : préparation à usage externe, à base de farine de moutarde, destinée à produire une révulsion.

SINOP : préparation aqueuse contenant une forte proportion de saccharose, ce qui lui donne sa consistance et assure sa conservation dans certaines conditions.

SOLUBILITE : coefficient de solubilité : nombre de parties en volume du liquide nécessaire pour dissoudre une partie en poids de la substance considérée.

SOLUTE INJECTABLE : liquide obtenu après dissolution d'un ou plusieurs principes actifs destiné uniquement à la voie injectable.

SOLUTION : liquide obtenu après dissolution d'un ou plusieurs principes actifs

SOLVANT : liquide utilisé pour faire une dissolution simple ou extractive (soluté + solvant → solution).

SOURCE : matière première utilisée en pharmacologie.

SPANSULE (N.D)

: forme médicamenteuse à libération programmée constituée par une gélule qui renferme des grains différemment enrobés.

SPALMÉP

: bande de tissu, de papier, ou de matière plastique enduite sur une face d'une masse adhésive préparée en vue d'adhérer à la peau par pression.

SPASMODYTIQUE

: qui supprime les contractures.

SPOGE

: forme particulièrement résistante des bactéries qui s'englobent pour survivre dans un milieu défavorable.

STABILISATION

: opération de destruction des enzymes contenus dans les végétaux permettant d'assurer une meilleure conservation.

STERILISATION

: opération d'élimination ou de destruction des microorganismes.

STUPÉFIANT

- NARCOTIQUE : substance parfois antalgique, souvent euphorisante, provoquant l'assoupissement, la respiration musculaire et un engourdissement de la sensibilité pouvant aller jusqu'à l'anesthésie.

SUBLIMÉ

- sublimé corrosif = chlorure mercurique.

SUBLINGUAL

(voie) = PERLINGUAL.

STABILISATION

: opération de passage d'un corps de l'état solide à l'état gazeux sans passage par l'état liquide.

SUC

: liquide obtenu par expression de drogue fraîche animale ou végétale. On distingue les sucs aqueux et les sucs huileux.

SUPPOSITOIRE

: préparation de consistance molle ou solide à laquelle on donne en la coulant ou en la comprimant dans un moule approprié une forme qui facilite l'introduction dans le rectum.

SURFACTIF

- TENSIOACTIF = AGENT DE SURFACE = EMULSIONNANT : molécules amphiphiles possédant une double affinité : une partie de la molécule étant lipophile, l'autre hydrophile.

SUSPENSION

: dispersion d'un solide dans un liquide dans lequel il n'est pas soluble.

SYNERGIE

: interaction de deux substances possédant une activité qualitativement semblable. L'effet global de l'association est supérieur à celui du plus actif de ses constituants.

Abréviations : les plus classiques

P.E.	perles égales
Q.S. ou q.s.	quantité suffisante
Q.S.P. ou q.s.p.	quantité suffisante pour (poids ou volume)
Q.V. ou q.v.	quantité désirée
P/P	poids pour poids
P/V	poids dans volume
V/V	volume dans volume
V/P	volume pour poids
F.S.A.	faites selon l'art (pharmaceutique)
P.B.F. = G.V.P.	pratiques de bonne fabrication
F.N.	Formulaire national
Ph.	Pharmacopée
C.N.O.	Conseil national de l'Ordre
C.S.P.	Code de la Santé publique
J.O.	Journal officiel
B.I.A.M.	Banque d'Information automatisée des médicaments
A.F.N.O.R.	Association française de normalisation
aa = az = ana	quantité égale de chaque produit

Abréviations utilisées en homéopathie

T.M.	teinture mère
D ou DH	échelle décimale (de dilution)
(X ou Xn)	échelle centésimale (de dilution)
C ou CH	échelle centésimale (de dilution)

T

PASTILLE

: préparation unitaire de consistance solide, de forme rectangulaire ou arrondie contenant une forte proportion de sucre, qu'on a coutume de laisser se désagréger ou se dissoudre dans la bouche.

TITRE ALCOOLIQUE

: nombre de volumes d'alcool absolu (pur anhydre) contenu dans 100 volumes de l'alcool considéré à 15° C.

TINCTURES

: préparations liquides résultant de l'action dissolvante extractive de l'alcool employé en quantités déterminées et à des titres alcooliques définis sur des drogues sèches. On les divise en tinctures simples ou composées suivant que l'action de l'alcool s'exerce sur une ou plusieurs substances.

TERATOGENE

: qui provoque des monstruosités ou des anomalies congénitales.

TOLERANCE

: diminution des effets sur l'organisme d'une dose fixe d'une substance au fur et à mesure que l'on répète son administration

TOPIQUE

: médicament à usage externe.

TRANSFUSION

: injection intraveineuse à un homme, de sang pris à un autre homme.

STÉRILISATION

: opération de stérilisation qui consiste à chauffer ce que l'on veut stériliser à 55 - 60° C pendant une à deux heures, plusieurs fois de suite, séparées par un refroidissement de quelques heures.

U

USAGE UNIQUE

: s'applique à du matériel conçu pour n'être utilisé qu'une seule fois (seringue, aiguille, etc ...).

V

VACCIN

: préparation contenant des substances antigéniques destinées à créer une immunité active spécifique contre l'infection ou la toxine due à l'agent infectieux correspondant. Le vaccin protège l'organisme seulement 2 à 4 semaines après l'injection, mais pendant un temps assez long (vaccinohérapie).

VASOCONSTRICTEUR

: substance qui provoque une diminution du diamètre des vaisseaux.

VASODILATEUR

: substance qui provoque une augmentation du diamètre des vaisseaux.

VULNERAIRE

: substance qui favorise la guérison des blessures ou des coups.

formes liquides orales.

solutions : solvant approprié sous forme liquide ou solide.

stérogyl : vitamine D, antirachitique avec nourrimos (gouttes)
avec apto (agouttes)

peut obtenir par dissol^o simple sucre : sirops, potions...
important sucre.

sirops médicamenteux \rightarrow 2 sirops simples.

\rightarrow degré densité, densité

les contiennent \rightarrow PA (sous forme solide ou liquide)

sirops composés : opéra^o de dissolution contractive. \rightarrow la
fois dissol^o simple + dissol^o contractive.

potions : préparat^o végétal, effectuée \rightarrow officine prescrite
par le médecin, reporté sur ordonnance, n^o correspondant
 \rightarrow la formule.

SLF n^o : selon la formule n^o sur l'ordonnance.

mettre le n^o sur l'ordonnance. + pharmacologie + mode d'emploi.

cliniques limonades : pratiquement abandonnées.

non des \neq opérations : au niveau de la $\theta^{\circ}\text{C}$.

ordinaire et etc : vaccination et liaison^o.

infusion : $\theta^{\circ}\text{C}$ non constante.

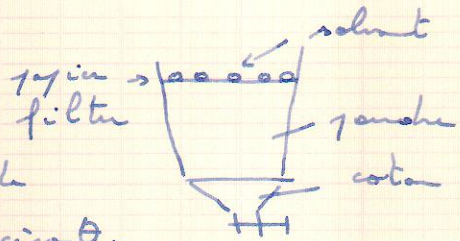
lixiviation : substance soit épuisée totalement de PA

lessai : percolation

• pulvériser et tamiser la poudre

• humecter

• entre de la percolation.



• on laisse un certain Q de solvant, on fait un macérat.

• on égoutte la poudre de PA par versement du solvant.
→ solvant alcool.

teinture : plante sèche

alcoolat : " fraîche

distillation.

simple à Paroline.

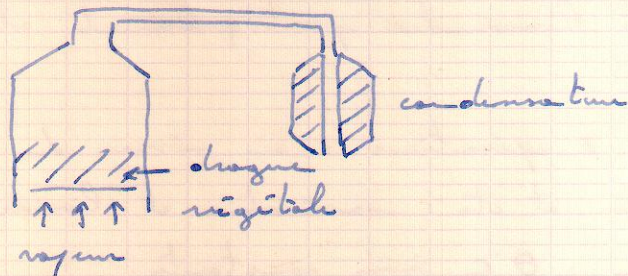
• chauffe jusqu'à obtenir vapeur, mis de condensation qui refroidit → liquide.

simple sans pression réduite.

• fait à vide, pour substances fragiles.

à la vapeur.

→ can distillé aromatique ou huile essentielle.
usage industriel.



par perfum.

émulsions : préparat pour usage locustif

suspensions : pansement gastrique.

avantages et inconvénients.

- facilité d'utilisation
- pour enfant, goût des sirops
- 1^{er} passage hépatique.
- conditionnement en verre.
- diabétique (pas de sucre).
- fermentation (nausee, couleur a changer, cristallisation)

conservation

contre altim θ .

АПП, constituer \neq domiers, de \neq de ces domiers, étude de la stabilité et conservation.

regarder quelle sont ac θ $\theta^\circ\text{C}$, agents oxydants, luz...

\rightarrow formes pharmaceutiques diverses

\rightarrow date limite d'utilisation pour éviter altérations.

non lutter contre \neq agents

physiques, chimiques, biologiques.

peuvent être altéré par luz : verre opaque, capot
craqué opaque,

$\theta^\circ\text{C}$: conserv θ à température ordinaire, étude si possible
sur pays chaud.

agent chimiques: contact air et oxygène. liquide:

replier au max, soit replier sans gaz inertes. poudre:

boucher tubes hermétiquement

] anti-oxydant, à [C] très faibles, 0,1%

humidité: capot effervescent, boucher avec

substance qui absorbe H_2O de tubes en Al. formes

hermétiquement. sans Blioter. poudre (antibiotiques):

formes et lyophilisats.

organismes: éviter pour voir par bouchon, diffuser
stériliser θ .

] conservateurs qui figurent de la codex, pharmacopée.

\neq liste. ("à tt c", "avec limite de c", "contre conservateur")

[- liste européenne (les 6 sont différentes).

siroys: caractères organoleptiques ont des contrôles physiques, chimiques, microbiologiques qui figurent à la pharmacopée.

de conservation dépend de conditionnement.

conditionnement: est supplémentaire de la mise en forme.

[- conditionnement primaire, correspond forme utilisable par le malade.

secondaire: emballage.

caractéristique de chaque forme pharma, rôle de protection, fonctionnel, infos sur conditionnement secondaire.

propriétés: résistance, imperméabilité, étanchéité, inertie,

étude est faite sur interactions contenu-conteneur, innocuité parfaite et facilité emploi.

matériaux:

- verre
- matières plastiques.
- caoutchoucs.
- métaux (Al)

conditionnement spécifique à chaque spécialité.

spécialité

nom : fabricant et chimique.

forme chimique

forme

contenance

paralogie - mode d'administration (si pas de liste)

indication "

contre indication "

conserve θ date prescription.

n° ANP

n° lot

prix vignette

Q PA.

nom et adresse du fabricant.

gommes

action locale: pour épiderme et dure.

- couche = médium état local provisoirement déficient.

action parentérale: au delà de dure

peau = obstacle.

tissu interne - obstacle = cellule.

parentérale = médiata.

parentérale = immédiate.

gomme à oxyde de Zn

(oxyde Zn $10g$ + vaseline $30g$)

gomme blanche

pas d'eau, gomme hydrophobe.

cire: durcir la préparation.

cire de Galien: dure

= la rare: pour les livres \Rightarrow rouge à livre

gomme absorbant eau.

lactine (35) vaseline (35) eau (15) agent colloïdal (15)

exigence:

facteurs et qualité.

usage en forme médicament, véhicule de médicament.

ordre technologique, biopharmaceutique.

inertie: exigence doit

être faite vis à vis PA

origine, conditionnement

optimisation du PA, est

exigence parent-mère

absorption.

ingrédients pharmacologique ou cosmétique.

huiles végétales : colorées + ou - et jaune

" animales : peu utilisées, chires très colorées
oudeur pas agréables.

conservation : ils s'oxydent, on ajoute un antioxydant

mil, escargot ; origine animale, pour extraction.
par les graines avec des végétaux.

cires : cireuse, solides qui se ramollissent à
chaud.

cires origine végétale → durcir. couleur jaunâtre
regarde caractères organolytiques des ingrédients.

cires minérales : dérivées de pétrole : paraffine
(blanc), autres → jaunes.

cire origine animale : cire blanche (d'abeille) sans
forme de pastilles peu épaisses. blanc de laurine
(utilisé autrefois, protection cétacé ⇒ substitués
synthèse : meilleure substance naturelles.

lécithine animale : graisse de suite de l'œuf
(jaune foncé ; celle beaucoup, odore) absorbée
& fait son poids d'eau. ⇒ dermatophile affinité
par la peau, ressemble composition animale.

substances - ou grasses.

silicones : grés héliques ou linéaires
⇒ pastilles, solides, liquides.

huiles sont l'huile végétales.

parhydroquinone : d'origine naturelle ⇒ égale

pour préparer⁰ gâtes : mélange de plusieurs polyéthyl-
ènes glycols.

émulsions :

émulsion : soit liquide (lait) par mélange 2 liquides
— — — — — miscibles)

H : hydrophobe, huile eau de huile : E/H
= hydrophile, lipophile H/L

W/O : water oil

à opposer H/E phase aqueuse avec
huile de eau
Lipophile de hydrophile
Oil in water.

gélatine : origine animale, tirée des cartilages.

les + utilisés : polymères carboxyliques. gel à pH=7

pH de la peau : acide ≈ 5

↳ CARBOPOL[®] (+ an-gélifiant) R = registered.

gâtes : aspect blanchâtre coloré.

maisons : antistatiques

(gazes : pb, couche organ ou inorganique).

(liniments : friction)

(lotions) ⇒ peau non lésée

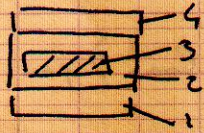
solutions : pour peau lésée.

poudres : absorbants adoucissants

TDS tras del sistem

scopul: ducere pean de l'ouille.

TDS:



1 couche adhesive

2 mb gemicell.

3 rezervor de PA.

4 mb protectia.

calcul de doses

I prescription: sol 15% (p/v) à administrer en IV / jour
↳ g/ml

limite: dose 1,5 g/kg de poids corporel.

le patient a 70 kg

$$15 \text{ g pour } 100 \text{ ml} \hat{=} 15\%$$

$$70 \text{ kg} \hat{=} \Rightarrow$$

II prescription

16 M d'unités de pénicilline / j 7j

présentation

boîte de 10 cps (comprimés)

1 cps contient 250 mg de pénicilline

1 mg de pénicilline \Rightarrow 16.000 unités de pénicilline

1 cps \rightarrow 400.000 U

donc X cps \rightarrow 16 M

$$X = \frac{16 \cdot 10^6}{4 \cdot 10^5} = 4 \text{ cps.}$$

4 cps par jour 7j

7j \rightarrow 28 cps.

il faut 3 boîtes (contenant 10 cps)

III combien de ml doit-on injecter à 1 personne de 2,5 mg de gentamycine en IM si la solⁿ injectable à 20 mg de ce produit de 2 ml de solution.

$$20 \text{ mg} \rightarrow 2 \text{ ml} \Rightarrow \frac{20}{2} = 10 \text{ mg} \rightarrow \frac{2,5}{10} = 0,25 \text{ ml.}$$

IV prescription de tétracycline

1 cuillère à café : 5 ml

1 " à soupe : 15 ml

On prend 2 cuillères à café :

4 j / j golt 4 j

Q d'antibiotique : prise / j au cours du traitement.

total : 2 flacons, à 200 ml

4 1^{er} jours : 1 g / j

2 j suivants : 0,5 g / j

V prescription 2,25 g d'analbital sodique en IV

limite 1 g / j

présentation : ampoule de 500 mg de poudre à dissoudre
de 10 ml de can stérile.

Quel est le plan d'administration.

1 ampoule → 500 mg

x " → $2,25 \cdot 10^3$ mg

$$x = \frac{2,25 \cdot 10^3}{500} = 4,5 \text{ ampoules}$$

préparation de 5 ampoules de 10 ml

administration de 2 ampoules / j golt 2 j

de 1/2 ampoule / j le dernier j.

pharmacopée

p 6-10

selon les pays

3 pharmacopée européenne.

1 pharmacopée / pays \neq pharmacopée européenne.

1633 la 1^{re} pharmacopée.

Composition générale.

monographies (7 volumes)

p7  europe

ou acétylsalicylique

. fonctions chimiques.

. comparaison.

. caractères organoleptiques : couleur forme etc...

| physico chimiques.

. identification : plusieurs techniques

. technique d'identification en milieu industriel : 2/4

* fait avec réactifs, de la 10^e volume de la pharmacop.

. les essais \rightarrow caractériser produits

* spectre

. les dosages : spécifiques à la molécule

* quantifier le produit avec appareils ou réactifs.

. la conservation : recommandations de la pharmacopée

\rightarrow valable pour liquides, sirops, ps.

recherches pour préparations homéopathiques.

. recherches : organismes, plantes...

- description des chaque sans forme de spon
- examen microscopique (par paquets, rigoles...)
- identification
 - sauches, teinture mère : @ alcool forte
 - caractères organoleptiques.
 - identification.
 - essais → vérifier teneur en alcool éthylique
 - révidus secs
 - chromatographie sur couche mince.

prescriptions :

- prescriptions générales : mode d'emploi de la pharmacopée

* à quoi sert-elle ?

* existence de texte officiels.

- additifs : colorants, conservateurs, aromatisants

- désignation commune : nom non clinique
ex : caféine, cellulose.

DCI : désignation commune internationale.

- recommandations pour le produit nommé
(pharmacopée française est spécifique).

méthodes analytiques :

- appareillages ex : 1 cuve chromatographique : normes précises

- techniques : très précises et selon normes.

substances, préparations et spectres de référence

- substances de références : préparés à l'avance

- spectre " " : produits toxiques → déterminer la toxicité

- préparation " " : solutions de références "standard"

les réactifs

- façon de préparer selon critères de la pharmacopée
- les annexes comportent
 - interactions médicamenteuses, associations dangereuses.
→ interactions minimales. le pharmacien qui intervient sur la pharmacopée.
 - centres de pharmacovigilance: associations → connaissance de l'action du médicament sur le malade.
 - alcoométrie: façon de préparer en alcool.
degré d'alcool, non lié à la concentration en alcool car les valeurs ne sont pas exactes. elle se mesure avec appareils précis

conclusion

Les éléments utilisés par le pharmacien doivent figurer de la pharmacopée: monographies avec indications

médicament

def du médic.

à l'article 512 du code de la santé publique.

Il s'agit d'une substance, de sa composition ayant des propriétés curatives ou préventives à l'égard des maladies humaines ou animales + des produits pour animaux ou pour humains pour corriger ou modifier leurs fonctions organiques.

↳ modification : à cause de pillule contraceptive et besoin de remboursement par la sécu.

3 noms pour un médicament

- dénomination commune : benzodiazépines... (famille)
- nom de spécialité
- nom de la nomenclature chimique : n° substituants + noms, peu utilisés

classement avec 3 regroupements:

par rapport à l'effet biologique

• " " famille chimique

• " " indications thérapeutiques (ex: hyper tension ≠ hyper T)

légalisation.

- liste I (tableau A): substances toxiques non renouvelables sauf si précisées sur ordonnance.
- liste II substances renouvelables 1 an. (tableau C)

- liste III stupéfiants, psychotropes (7 à 10 g)
dangereux, réduction numérotée, quinquante. (tD)
- pas de liste: médicaments sans ordonnance
ex: vitamine C.

Le dictionnaire Viola

livre rouge épais. 3000 pages.

en 5 sections.

- . 2 blancs
- . jaune : regroupements
- . saumon : parapharmacie, santé
- . verte : thermalisme.

2 fascicules

- . interactions médicamenteuses.
- . cahier complémentaire des nouveauté : Coctis de l'efficine

de la Viola : médias des industriels car très chers.
paraît chaque année

la Viola est commercial :

il n'est pas obligatoire, n'a pas de valeur juridique

⌈ sur disquette informatique.

⌈ 1 minitel 36.16 Viola a intérêt pour voir interactions médicamenteuses.

section blanche I

- . centres anti-poisons.
- . " de pharmacovigilance
- . substances et méthodes : dopage interdites (comité international olympique CIO)
- . le classement des spécialités / dénominations communes.

p 17 Gardinal = phinobarbital seul
les autres : en italique, ne sont pas seuls
mélange.

section jaune

(concernant la neurologie)

1. classement par discipline ex : bronchologie
2. détails du 1. avec spécialités groupées en nom par action
par leur chimie, par la thérapie (ex : spécialités
vasodilatatrices)

section blanche II

monographie des spécialités

sa présentation : titre générique + comparatif.

vérifier les \neq indications.

- sort du médicament : risques en nom, action lente ou rapide,
risques : en cas d'échec, surdosages.
précautions d'emploi.

Certains médicaments n'ont pas de références car oubli
de classification

- effets indésirables, mode d'emploi, pharmacologie
durée de stabilité : date de péremption.

• nom du labo + adresse, son appartenance

• n° ATM, le coût du traitement est spécifié.

% réduction par le soin.

- prix du traitement journalier + date arrivée sur le
marché.

⇒ 2000 pages

section sermons

parapharmacie $\hat{=}$ pas à la def du médic.

- . accessoires, matriciels, pansements, primaires
- . circons, fines
- . produits diététiques
- . stérilisation (à froid) désinfection (cosmétiques), hygiène corporelle.
- . réactifs et tests : bandellettes
- . thermalisme : concerne aussi thermalus.

section verté

- . nom du labo + liste des médics fabriquant : gallicati coordonnées pharmaceutiques, fax ...
- . centres de thermalisme : vérifier ententes avec la sion.

fascicules

- . interactions médicamenteuses : conseils \rightarrow impossibilité
- . fascicule des nouveautés : nouveaux produits non réputés (souvent en fin d'année) \rightarrow regard pour thérapies non médics

\Rightarrow \exists Vidal "vixiti" : rend compte des spécialités et gros classiques, utilisé par médecins, généralistes, pédiatres ...
Vidal très utilisé, typiquement français.

des additifs médicamenteux

les aromatisants

drogues, substances et mélange de produits destinés à être introduits dans certains médicaments pour masquer ou améliorer l'odeur ou la saveur.

produits d'origine naturelle

- aromatis : en "l'état", jus de fruit, épices, plantes aromatiques, aucune transformation.
- matière aromatisantes naturelles : obtenues de procédés physiques : concrites + huiles essentielles, concentrés, après \Rightarrow on presse la matière.
- substances aromatisantes naturelles : physiques et chimiques : - extrait NP, on en sort des PA et on récupère la matière naturelle.

produits d'origine synthétiques.

- subst. arom. synthétiques identiques aux subst. naturelles ex: menthol de synthèse.
- subst. aromatiques artificielles : n'existent pas de médicaments ex: éthylvanilline - complément artificiel, pas naturel.

produits : mélanges

- matières aromatiques renforcées
- composition aromatisantes + en - conservateurs, + en - renforteurs.

formes et présentation.

- alcoolat : distillation d'1 plante
- alcoolature : macine Θ de plante sans 1 pression particulière

de l'alcool.

- eau distillée : eau de rose, eau de fleur d'orange
 - ↳ plante de base + distillat
- essences et distillés, huiles essentielles : en phase vapeur, de PA colorants, expression : tamponnée.
- essences / extractions de drogues | sèches
| fraîches
- infusés
- jus d'origine végétale
- extraits
- gâchés en : Vit. C
- sirops, solutions | alcooliques
| aqueuses
- teintures alcooliques.

les colorants

matières colorantes minérales

matières colorantes végétales, classées selon couleur.

colorants minéraux : blancs, classés avec écharlatés
mélanges standard

colorants organiques de synthèse

NB : laques insolubles et pigments.

les conservateurs.

- autorisés à H₂O [C]

- " avec limite de [C] : conservateur par rapport à l'excipient.

- conservateurs particuliers : distillés organomercuriels
la conservation peut protéger l'intérieur du médicament.

gros groupes de méconnaissance et action

. mb pharmique

disorganisation lipidique : alcools

protéines mb : phénols

ATP mb : chlorhexidine

récepteurs : organiques.

. métabolisme : phénol REDOX ac carbonique

. surface mb : olivier ammonium quaternaire.

facteur activité

∫ toxicité sur la conservation DL50 qui tue 50% de la population

Quantifier toxicité de conservation.